

Distribution gratuite de masques « grand public » pour les Hilairois

La municipalité a fait le choix de doter chaque habitant de plus de 12 ans (entrée au collège) d'un masque. Ils sont complémentaires à ceux fournis par la Communauté de communes et la Région.

Il s'agit de masques lavables en tissu de fabrication française, conçus par une entreprise de la Région Rhône Alpes labellisée par la Direction Générale des Armées. Ces masques sont réutilisables et répondent aux normes sanitaires AFNOR en vigueur. Destinés à un usage grand public, ils permettent d'assurer une protection de l'entourage (collègues, familles...). Ils n'exonèrent pas le respect des gestes barrières. En pratique, il résiste à 20 ou 30 lavages selon le temps d'utilisation.

Deux masques sont distribués dans les boîtes aux lettres de chaque foyer. Dans le cas où la composition du foyer est supérieure à 2 personnes, se présenter en mairie aux heures d'ouverture muni du dernier avis d'imposition sur lequel apparaît le nombre de part et du livret de famille pour justifier de l'âge des enfants. Il sera possible de retirer les masques de membres de sa famille ou de voisin en étant en possession de leurs pièces justificatives.

Mode d'emploi pour un bon usage

Le masque doit être lavé lors de sa 1ère utilisation. La température de lavage est de 60° pendant 30mn (pas d'alcool, ni de javel cela le détériorerait). La durée du port d'un masque est recommandée pour 4h d'utilisation.

Si vous souhaitez boire ou manger ou bien si le masque est humide, enlevez-le en le retirant par les élastiques. Ne pas le réutiliser sans l'avoir lavé. Une fois retiré, le masque doit être directement placé dans un sac fermé en attendant son lavage ou jeté dans une poubelle fermée. Se laver les mains avec du gel hydroalcoolique ou du savon avant de mettre le masque, avant de l'enlever et après l'avoir enlevé. Quand il est posé, il ne faut pas le manipuler. Il doit couvrir le nez et la bouche.

